

Décision 22-DCC-165 du 08 septembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Paris Society par le groupe Accor

Posted on: 08 septembre 2022 | Secteurs :

SERVICES

TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe Accor

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Groupe Paris Society

Lire

Le texte intégral

128 Ko